

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté
d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le 8 février 2023, à 19 h 00, par Teams

Sont présents les membres du CCSEHDAA

Représentants pour les élèves HDAA de niveau préscolaire et primaire :

Sont présentes : Marie-Eve Auclair
Véronique Lachapelle
Andrée Morin

Représentants pour les élèves HDAA de niveau secondaire :

Sont présentes : Sylvie Mador
Valérie Perras

Représentants pour les élèves en difficulté desservis à l'extérieur de la commission scolaire :

Sont présents : Isabelle Vermette

Représentants des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou
en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

Sont présentes : Ginette Pariseault

Représentant des enseignants :

Sont présentes : Isabelle Laberge

Représentant du personnel de soutien :

Sont présentes : Josée Blain

Représentant des directions d'école :

Sont présentes :

Sont absents : XX

Représentant des professionnels :

Sont présentes : *Réal*

Sont absents :



Représentant de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries :

Sont présentes : Josée Larocque

Sont absents : XX

INVITÉES : France Daoust, directrice ressources financières
Elizabeth Prevost, directrice adjointe ressources financières

1. Ouverture de la rencontre

M^{me} Sylvie Mador procède à l'ouverture de la rencontre à 19 h 05

2. Mot de bienvenue de la présidente

M^{me} Sylvie Mador souhaite la bienvenue aux membres. Elle présidera la rencontre en l'absence de madame Garrido.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Véronique Lachapelle d'adopter les points à l'ordre du jour.

4. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Absence du procès-verbal car la rencontre a été annulée (manque de quorum). Il est proposé par Marie-Eve Auclair d'adopter le procès-verbal du 7 décembre 2022.

5. Affaires découlant des procès-verbaux précédents :

Madame Pariseault rapporte que la nouvelle version de la fiche de transition du primaire au secondaire devait être déposée à la dernière rencontre, mais n'a pas eu lieu en raison du manque de quorum. Mme Pariseault, accompagnée d'Andrée Morin, présenteront la fiche sur la Plateforme l'Accompagnateur le 21 mars. Un PowerPoint sera développé en vue de la présentation et nous le présentera pour approbation.

Madame Blain suggère que le feuillet de transport soit partagé au même moment. Ce point est appuyé par les membres.

6. Points d'information :

- 6.1. Madame Mador était présente au Forum de la fédération des comités de parents. Dans la première partie du forum, les délégués de comité de parents ont assisté à une activité sur les compétences parentales/ la communication. Le ministre de l'Éducation était présent. Plusieurs bons coups ont été mentionnés : le portail, le collant pour identifier EHDAA mis à l'agenda... Il est suggéré par



madame Larocque de développer un collant de même inspiration. Cette suggestion sera une prochaine recommandation. Mme Morin questionne si le terme pour identifier les groupes TSA a été trouvé; Mme Larocque nous informe qu'un sondage à plus grand déploiement est à venir.

En 2^e partie, plusieurs sujets en lien avec les enfants EHDAA : atelier sur l'inclusion, le projet 294

Un membre suggère de nommer un délégué des EHDAA à la fédération des comités de parents pour l'an prochain.

Mme Lachapelle fait un retour sur comité de parents de décembre et janvier.

En décembre, retour sur le sondage (forces et faiblesses).

Des professionnels des Services éducatifs et la coordonnatrice, madame Catherine Pichet ont présenté les différents parcours secondaires. Un parent demande à avoir accès à la présentation. Elle nous sera envoyée.

7. Points de consultation et travaux :

7.1 Nommer parent EHDAA bénévole

Il est précisé qu'il faut présenter le nom du bénévole EHDAA pour la soirée bénévole du 19 avril d'ici le 15 février.

On questionne le fait qu'il n'y ait plus de candidature depuis plusieurs années. Il est précisé que cette diminution est probablement reliée à la diminution d'accessibilité en raison des mesures sanitaires. Mme Morin suggère de faire un rappel dans les écoles.

7.2 Présentation du budget EHDAA par France D'Aoust, directrice des Services financiers

Madame D'Aoust nous explique le financement et les coûts rattachés à la clientèle EHDAA, les différentes sources de financement de la CSDGS. La clientèle EHDAA compte pour 5,6% de la clientèle totale. Explique l'évolution de la clientèle et des PIA sur +/- 10 ans, une augmentation de 23% de la population totale d'enfants de 2012 à 2023, hausse de 81% de la clientèle handicapée. Il y aurait une stabilisation depuis 3-4 ans. Au niveau des revenus de subvention, 35% sont affectés au EHDAA. 41% des dépenses sont affectées à la clientèle EHDAA. Le sommaire des revenus et dépenses EHDAA correspondent à 8 000 000 de manque à gagner, donc 11% à financer. Mme

Mador rapporte qu'au forum EHDAA, la cote d'enfant handicapé ne sera plus utilisée, questionne sur financement si cote n'est plus utilisée.

7.3 Poursuite de la recommandation sur le projet pilote de surveillance scolaire pour les adolescents 12-21 ans

Mme Pariseault mentionne qu'il faudrait nommer un petit comité pour développer le projet pilote selon les différentes étapes. Elle mentionne qu'elle pourrait faire ébauche et travailler les différentes étapes avec le comité. Précise qu'il faut un membre représentant les parents, les professeurs/la surveillance/l'école. Suggestion de développer des dépliants pour informer parents. Andrée Morin offre sa participation ainsi que Mme Mador. Mme Laberge suggère de demander la participation au professeur et/ou TES via syndicat au niveau des deux grandes écoles (LPP, Magdeleine). Mme Larocque validera les moyens d'établir contact/déterminer comment procéder pour solliciter participation prof/TES. Mme Blain posera la question au personnel de soutien.

8. Partage des bons coups

- Annexe S : TES pour services éducatifs à temps plein. Plan de formation pour clientèle TSA ou autres. Mentorat. Teams TES disponible.
- 2^e ergo a débuté en décembre pour toutes les écoles régulières pour clientèle EHDAA.
- Mme Morin mentionne l'ouverture de la piscine à Brenda-Milner.
- Mme Morin se questionne qui décide au niveau du CSS la fermeture ou non des écoles lors des tempêtes. On précise que ce sont les Services des transports qui décident. On questionne si une école pourrait prendre la décision de fermer ses portes de façon autonome (ex. Brenda-Milner, enfants en fauteuil qui se déplacent difficilement dans la neige, retard en raison du trafic). Mme Larocque n'a pas la réponse, mais vérifiera l'information.

9. Période de questions du public

Aucune question.

10. Prochaine rencontre le 8 mars 2023 :

Conférence sur les parcours et brève présentation TEVA par deux conseillers scolaire (Chloé Lafontaine et Sébastien Roy)

11. Clôture de la rencontre à 20h12.

Madame Wendy Garrido
Présidente

Madame Josée Larocque
Directrice adjointe aux Services éducatifs

c. c. Madame Josée Larocque, directrice adjointe aux Services éducatifs